

Agenda 21 Plérin	
Axe 2 : Protéger la biodiversité, les milieux et les ressources	
Action 13 : Viser le zéro-pesticide sur la voirie et les espaces publics	
Contexte	<p>Dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts, l'emploi des désherbants chimiques a été abandonné dans les espaces verts depuis 2008 (excepté sur les terrains de foot du stade Marcel Gouédard).</p> <p>Sur la voirie, des efforts notables ont été accomplis pour diminuer l'emploi des phytosanitaires, grâce notamment à l'acquisition du weed-it en 2004 (appareil équipé d'une détection infra-rouge de la chlorophylle des plantes déclenchant le jet d'herbicides), et à l'acquisition d'une balayeuse de voirie en 2010. En effet, le nettoyage régulier des poussières et de l'humus qui se forme au niveau du joint de trottoirs et des caniveaux permet de limiter l'installation des mauvaises herbes.</p> <p>Enfin, la Ville a lancé fin 2010 la révision du Plan Communal de Désherbage afin de mettre à jour un outil de travail partagé avec les agents, d'évaluer les moyens et de se donner des objectifs pour atteindre le « zéro phyto ».</p>
Enjeux DD	Environnemental : lutter contre la pollution de l'eau.
	Social : <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la santé des agents municipaux, - Sensibiliser les Plérinais et faire accepter la présence de l'herbe en ville.
	Economique : optimiser les coûts d'entretien.
Mesures concrètes	<ul style="list-style-type: none"> - Terminer la révision du Plan de Désherbage et fournir aux agents de la voirie un plan d'intervention à jour (2011). - Acquérir du matériel alternatif au désherbage chimique comme un broyeur de végétaux (production de paillage), un désherbeur mécanique ou brosses rotatives de trottoirs. - Hiérarchisation et mise en œuvre de travaux de réaménagement de l'existant : joints de trottoirs, semis fleuris sur les bordures des chemins inter-quartiers, enherbement, développement des « jardins de trottoirs »... - Poursuivre la communication et les animations envers le public sur cette thématique.
Pilote	François ESSEMILAIRE, Adjoint en charge du Cadre de Vie, des Réseaux et de l'Assainissement.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Syndicat Mixte Environnement Goëlo Argoat - Saint-Brieuc Agglomération - Agence de l'eau - Région Bretagne - Associations locales et personnes ressources pour les animations.
Calendrier prévisionnel	Action continue
Budget prévisionnel	24 000 € pour le matériel 3 800 € pour le plan de désherbage
Indicateurs de suivi	Indicateur : évolution des consommations de produits phytosanitaires
Lien avec d'autres actions	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter la gestion différenciée des espaces verts. (Action 12) - Informer et sensibiliser les habitants au développement durable. (Action 36) - Mettre en place un atlas de la biodiversité partagé avec la population. (Action 10)